

Paris le 7 juillet 2011

3^{ème} Réunion de présentation de la réforme moto

DSCR

M BOUTORINE Stéphane CFDT

M DE RIZ Hubert CFDT

M CHAUDRON André CFDT

UNSA & FO (le matin seulement car FO n'a pas souhaité revenir l'après midi)

Cette troisième réunion avait pour objectif de nous présenter les modifications proposées suite à celles du 15 sur la piste de St Priest. Mais également nous faire des propositions pour la Circulation.

Dans un premier temps, il nous a été présenté les différentes évolutions depuis la précédente réunion

Pour rappel, nous avons déjà proposé plusieurs amendements

- 1) Le maintien de l'annonce de la notation à la fin de chaque épreuve ; cet amendement a été retenu, et est donc intégré dans le déroulement de l'examen. **RETENU**
- 2) La suppression d'une baisse de notation en cas de dépassement des 60km/h sur les exercices de freinage et d'évitement, nous ne souhaitons pas que le candidat se focalise sur son compteur mais bien sur l'exercice qu'il doit réaliser. **RETENU**
- 3) Nous souhaitons également avoir plusieurs précisions sur les zones neutralisées, le positionnement de la moto pour passer de l'exercice « extra lent » à « lent » en cas d'erreur de parcours, La DCSR a rajouté un passage « obligé » par le point 3 (voir schéma) **RETENU**
- 4) Nous souhaitons la mise en place d'un deuxième essai pour le « lent », la DCSR ne souhaite pas cette mise en place ! **NON RETENU**
- 5) La grille de notation ne nous convient pas encore, nous souhaitons que certains points nous soient précisés. Notamment nous ne souhaitons pas qu'un candidat puisse obtenir son plateau en « échouant » aux exercices du plateau lent. La DCSR a modifié la notation pour que cette demande soit satisfaite, le lent avec une notation « 0 » entrainera l'échec du plateau car le nombre de points sera insuffisant avec le total des autres épreuves, ce qui correspond à notre demande. **RETENU**

Pour le plateau, la CFDT ne peut que se satisfaire de la tournure qu'il prend, car la quasi-totalité (4 sur 5) des amendements proposés par la CFDT ont été intégrés, seul le 2^{ème} essai au lent n'a pas été pris en compte.

Un point d'achoppement a quand même été difficile à régler et n'est toujours pas tranché. En effet la DCSR propose que comme en B, les **vérifications** (thèmes du sans moteur) soient faites en circulation. Pour la CFDT, la mise en place de ces vérifications « en circulation » reste très compliquée ; nous n'y sommes donc pas favorables. Ce point « DUR » fut un moment désagréable où nous avons eu la mauvaise impression **d'un transfert d'épreuve du plateau vers la circulation** pour « gagner du temps » en plateau, celui-ci ne rentrant visiblement pas dans les 15 minutes...

Juillet 2011 Réforme Moto

Cet élément a poussé la CFDT à exiger la présence du Sous Directeur à 14h pour la reprise des discussions ! M MEUNIER est donc venu en début d'après midi, afin de nous assurer que ce n'était pas l'idée voulue par la DSCR !

Pour la circulation, le point sera traité en septembre, en effet nous ne souhaitons pas que cette réunion soit conclusive comme elle avait été annoncée, nous avons demandé avec vigueur et arguments et donc **obtenu** que d'autres dates soient proposées pour continuer à travailler sur ce « chantier », pour le moment, la prochaine réunion est prévue le 27 septembre.

La proposition de la DSCR concernant l'utilisation du même CEPC qu'en B, ne nous convient pas du tout !

Lors de la prochaine réunion le 27 septembre 2011 avec la DSCR, la CFDT fera des propositions concernant la circulation et notamment pour le CEPC.

Rendez-vous lors des HMI de septembre ou octobre pour avoir toutes les infos (voir les dates sur le site <http://www.cfdt-ufeem.org/dossiers/routiere/er.htm>)

Les représentants CFDT en charge de la réforme MOTO

